



République Tunisienne

Ministère de l'Agriculture



Direction Générale du Génie Rural et de l'Exploitation des Eaux



# Résultats de l'application du système de Suivi-Evaluation MONEVA en Tunisie

**Mnajja Abdelhamid – Ingénieur en Chef-  
Sous directeur à la DGGREE- Ministère  
de l'Agriculture - Tunisie**



# Historique des associations d'irrigants en Tunisie (1)

Transfert progressif de gestion de l'état vers des associations d'utilisateurs (1992 **PMH-IMT**, 1998-2007 **GPPI-PIM**)

L'état tunisien « prend en main » la politique hydraulique (1958-1991)

*Gestion par les offices puis par les CRDA*

Création des premières associations (1896-1936)

Gestion communautaire

1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> chocs pétrolier

Augmentation des taux d'intérêt des prêts octroyés aux PED et Réduction des taux de change => Tarissement des sources de financement externes => crise des finances publiques

À partir des années 80 : crise de la gestion publique des systèmes d'eau

# Historique des associations d'irrigants en Tunisie (2)

1936

- Associations d'usagers d'eau du domaine de l'Etat. Un statut-type est élaboré ( ASPO, AIH, AIC)

1975

- Code des eaux entérine le modèle des Associations d'Intérêt Collectif (AIC) de 1936  
- Généralisation en 1987

1992

- Gestion financière autonome des AIC  
- Stratégie nationale dédiée aux AIC

1999

- AIC → GIC  
- GIC peuvent évoluer en Groupement de Développement Agricole (GDA)

2001

- Simplification des procédures de création

2001

- Loi 2004 et obligation des tous les AUEs d'adopter le statut des GDA

# Cadre réglementaire des GDA

## Statut des GDA

- Association de droit privé, autonomie administrative et financière
- Association de libre adhésion
- Election conseil d'administration et président

## Missions des GDA

- Pas de missions spécifiques liées à la gestion des infrastructures hydrauliques (PPI)
- Développement agricole ... et toute mission dans l'intérêt collectif de leurs adhérents.
- Pas d'activités commerciales et/ou financièrement risquées

## Institutions

- Contrat de gérance (GDA/CRDA)
- Ventes d'eau (Contrats d'abonnement)
- Contrôles administratifs et financiers (+ foncier)
- Sous-traitance des travaux de maintenance (contrat)

# Stratégie Nationale de Promotion des AIC (1992)

- **Objectifs**

- Mettre en place des systèmes d'AEP et d'irrigation dans les zones rurales susceptibles de se maintenir dans le temps,
- Redéfinir le rôle du gouvernement dans la gestion des périmètres irrigués des SAEP ruraux,
- Promouvoir l'esprit d'auto - suffisance (Création et promotion des AIC dans le cadre d'une gestion technique et financière autonome),

- **Principes**

- Responsabilité du gouvernement limité aux dépenses d'investissement,
- Rôles et responsabilités clairement délimités,
- Souplesse et soutien continu pour le développement des AIC,
- Rechercher la participation du secteur privé,

- **Programme National d'Economie d'Eau (1995)**

- Amélioration des réseaux collectifs d'irrigation pour un transfert dans de bonnes conditions d'exploitation,
- Encouragements financiers pour adoption de systèmes d'irrigation individuels plus efficaces
- Tarification (recouvrement des coûts, tarification binôme ...)
- Renforcement des capacités des irrigants et des associations des usagers

# Stratégie Nationale de Pérennisation des Systèmes hydrauliques (*validée en Mars 2010 mise à jour Avril 2014*)

- **Objectifs**

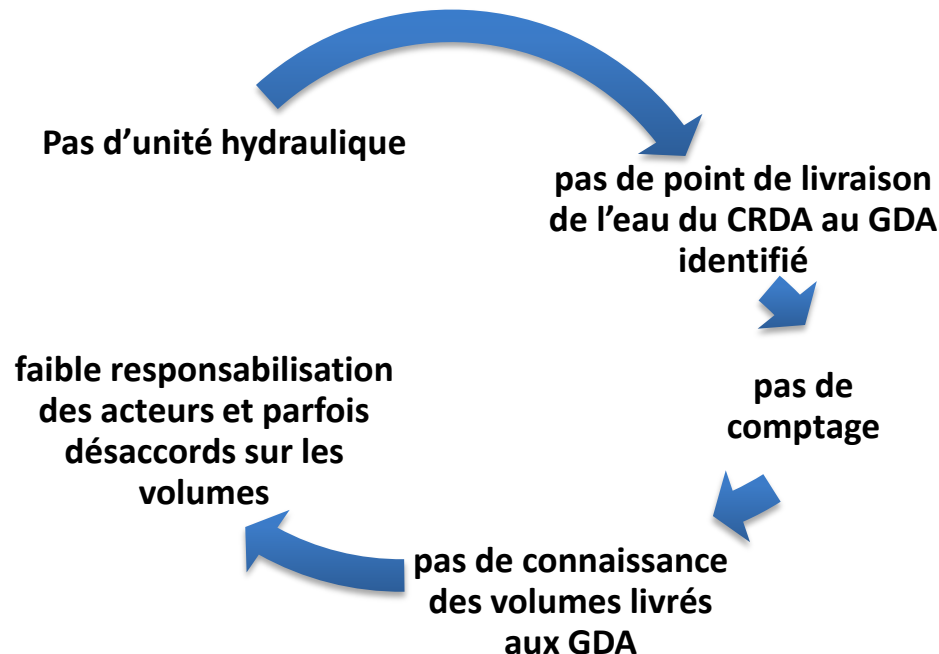
- Bénéficiaires en mesure de gérer les systèmes de manière autonome et pérenne
- Système d'évaluation, de planification et d'assistance fonctionnel
- Application des règles de gestion (contrôle des autorités locales)
- Structures performantes du secteur privé pour contribuer à l'entretien, la maintenance, la gestion et l'exploitation

- **Principes**

- Approche participative et motivation des usagers
- Formation et suivi des GDA (professionnalisation)
- Clarifier les intervention des structures d'encadrement (fonction de contrôle, encadrement et suivi-évaluation) et application stricte de la réglementation
- Protection des ressources en eau

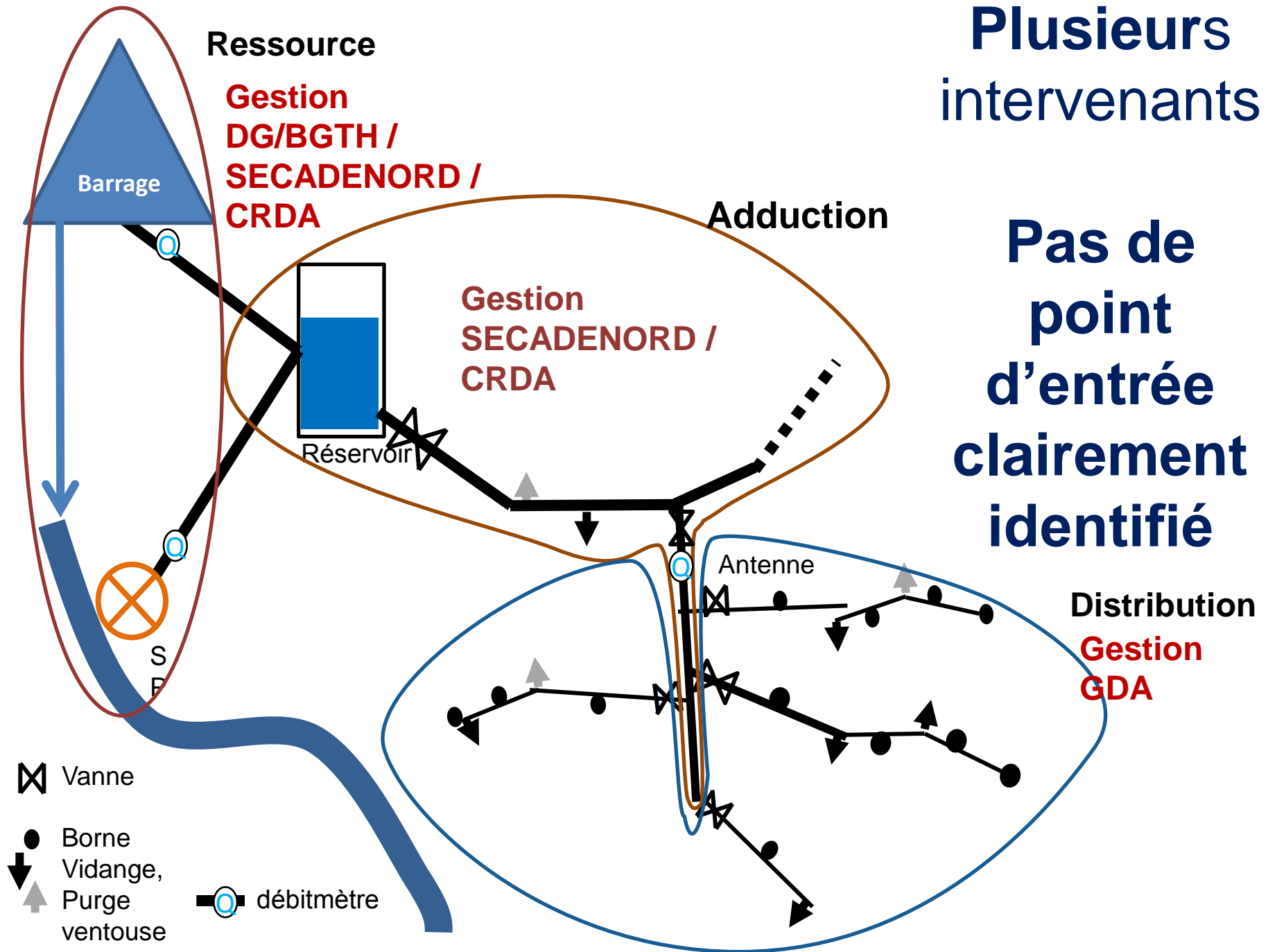
# Problématiques du PIM/IMT

- Réhabilitation et Modernisation des périmètres irrigués par l'état (CRDA) ? : Transfert des infrastructures hydrauliques et des pistes, parfois dans de mauvaises conditions d'exploitation,
- Absence de diagnostic annuel par CRDA (application du contrat de gérance) ... et insuffisance des moyens financiers pour la remise en état, réhabilitation et/ou modernisation,
- Modalité de transfert parfois inadapté (découpage sans respect l'unité hydraulique)



**Plusieurs  
intervenants**

**Pas de  
point  
d'entrée  
clairement  
identifié**





# Des menaces sur la pérennité des systèmes hydrauliques

- Capacités techniques et financières des GDA pour la maintenance ?
  - Transfert rapide sans accompagnement et création progressive de capacités techniques et financières
  - Budget et prix de l'eau insuffisants (parfois au profit de l'équilibre financier du CRDA), mais aussi impayés, endettement, ...
  - Faible participation du secteur privé local et régional,
  - Persistance des interventions de l'administration, souvent facturées, mais rarement payées,

# Ambiguïté sur le statut et la mission des GDA

- **Objectifs de la stratégie nationale de pérennisation difficilement conciliables à court terme**
  - Autonomisation des associations d'irrigants
  - Pérennisation des systèmes d'irrigation (continuité du service, recouvrement des coûts)
  - Administration (CRDA) chargé de régler les problèmes
- **Etat à la recherche de la "bonne formule" institutionnelle**
  - Fréquentes modifications des lois et réglementations,
  - Situation changeante ... et imposée !,
  - Dispositif contractuel sous-utilisé (Loi vs. Contrat),
  - Dispositif institutionnel complexe et inefficace pour un meilleur encadrement et appui aux AUEs.
- **Rôles peu claires et visions non partagées**
  - **Statuts standards** qui doivent être discutés et adaptés aux contextes locaux – **Règlement intérieur** à généraliser (fonctionnement interne, règles collectives, sanctions applicables ...)
  - **Contrat de gérance** : Engagements réciproques des AUEs et CRDA doivent être discutés, adaptés aux capacités réelles des AUEs et réactualisés
  - **Contrat d'abonnement** doit être adaptés et généraliser ,
  - Manque de **coordination** entre niveaux de décision.

# LES SYSTEMES DE SUIVI -EVALUATION

1993

- Un Système de S&E a été mis en place avec un transfert des données par modem du niveau régional au niveau national ( **système conçu pour le suivi de la promotion des AIC**)

1999

- Système de de S&E sur Excel avec des indicateurs sur le fonctionnement et l'exploitation des PPI des AUEs (**Pb: nbre important de données a collecter, transfert de données, analyse et calcul des indicateurs, élaboration d'un rapport annuel et l'organisation d'un atelier national d'évaluation**).

2004

- Migration du Système de de S&E sur ACCESS avec l'appui de l'AFD, ce système a été bien apprécié par tous les acteurs et bailleurs de fonds (**Pb: collecte et transfert des données, non automatisé**)

2014

Une nouvelle version du système de S&E est en cours d'élaboration avec l'appui de l'AFD :

- **Transfert des données instantané de AUEs jusqu'au CRDA puis au niveau central,**
- **Optimisation des moyens humains,**

2<sup>ème</sup> partie

**RÉSULTATS DE L'APPLICATION  
DE MONEVA  
NIVEAU NATIONAL**

# Résultats de l'évaluation

## Module A, Niveau National

Outcomes		Score Max	Score obtenu	Commentaires
A1	La mise en en place du programme PIM/IMT est appuyée par le niveau politique	2	2	- <b>Une stratégie nationale pour la promotion des AUE (AIC, GDA)</b> a été établie avant le démarrage du programme avec des objectifs bien définis et des modalités de mise en œuvre claires.
			100,00%	
A2	Le processus PIM/IMT a été institutionnalisé aussi bien pour la planification que la mise en œuvre	6	3	Au niveau de la stratégie de la promotion des AUE la coordination a été confiée au ministère de l'Agriculture. <b>Il n'a pas été institué un comité, ou conseil ou autre organisme spécial pour la mise en place d'un mécanisme pour la coordination au niveau national.</b>
			50,00%	

# Résultats de l'évaluation

## Module A, Niveau National

Outcomes		core Max	Score obtenu	Commentaires
A3	Un plan national PIM/IMT est disponible et des ressources humaines et financières adéquates lui ont été allouées.	6	5	En comparaison avec l'étendu de la superficie transférée aux AUE , le personnel affectés-pour la promotion, l'encadrement et le suivi des AUE au niveau national reste relativement insuffisant vu la dimension des opérations à engager . <b>Les moyens financiers mobilisés pour cette activité restent assez réduites et ne dépassent pas les 40 DT/ha</b> , ce qui reste en deçà des besoins réels permettant une prise en charge effective de la gestion et de l'exploitation des PPI par les associations.
			83,33%	
A4	Un cadre juridique pour la promotion des-AUE a été formulé/ou révisé et il est appliqué	22	18	La législation relative à la gestion participative de l'irrigation est très ancienne en Tunisie, en effet-le premier cadre juridique des associations d'eau du domaine de l'Etat a été promulgué en 1920. Le cadre juridique des associations d'usagers d'eau a été modernisé dans le cadre du Code des Eaux de 1975 , qui a lui-même fait l'objet de plusieurs amendements essentiellement au cours de ces dernières décennies (1988,1992,1999,2001,2004 et 2005).

# Résultats de l'évaluation

## Module A, Niveau National

Outcomes		Score Max	Score obtenu	Commentaires
A5	L'agence d'exécution fonctionne efficacement selon un nouveau organigramme (adapté aux exigences du PIM/IMT) et elle dispose d'une stratégie de mise en œuvre du PIM/IMT.	22	18	<p>Depuis le démarrage de la mise en œuvre de la stratégie nationale de création et de promotion des AUE. <b>Il y a eu la création d'un service au sein de la DGGREE et des cellules pour la proportion des AUE au niveau des CRDA.</b> Chaque gouvernorat dispose en outre d'un Groupement d'Intérêt Hydraulique (GIH) chargé de la supervision des activités des AUE. Il est à noter que le transfert de la gestion des GPPI (PIM), n'a pas été accompagné par une mission d'appui et d'assistance technique intensive et de longue durée au profit des AEPI qui étaient les premiers responsables de la gestion et de l'exploitation des GPPI afin de les adapter aux nouvelles fonctions (le passage de gestionnaires directs des GPI à la fonction d'un encadreur, assistant et technique des associations) . Pour les indicateurs A05080;A05081; A05090 et A05091, ils sont impossibles à renseigner actuellement, il faut revenir aux archives même des anciens offices de mise en valeur des PPI (OMV).</p>
			81,82%	
Global	Evaluation de l'établissement (par le Gouvernement et son agence nationale d'exécution) d'un environnement favorable au processus PIM/IMT	58	46	

# Résultats de l'évaluation

## Module B, Niveau National

Outcomes		Score Max	Score obtenu	Commentaires
B1	<b>Les objectifs quantitatifs en matière de superficies à transférer aux AUEs ont été atteints</b>	12	12	Plus de 90% de la superficie des PPI ont été transférés aux associations d'usagers d'eau soit 100% des PPI/PMH dans les Oasis et 80% des GPI modernes soit au total 205 000 ha. Actuellement il ne reste que les PPI qui nécessitent une réhabilitation totale avant qu'ils soient transférés aux AUE,
B2	<b>Les usagers de l'eau sont informés et sensibilisés sur le programme PIM/IMT</b>	14	14	Dès le démarrage du programme de promotion des associations d'usagers d'eau et de transfert de gestion des PPI, un manuel pour l'approche participative a été mis en place, Ce manuel a été annexé aux TDR des études de réhabilitation ou de création des PPI afin de garantir l'information, la sensibilisation et la participation dans la conception, la mise en œuvre des nouveaux projets et la prise en charge effective de la gestion des systèmes d'eau,



# Résultats de l'évaluation

## Module B, Niveau National

B3	<p><b>Les AUE sont-orientées et appuyées par les unités de promotion et de suivi des AUEs</b></p>	<p>10</p>	<p>8</p>	<p>Dès le démarrage du programme , des Cellules de promotion ont été créés et un programme de formation des formateurs des associations a été mis en place grâce à la coopération allemande. Des sessions de formation et de recyclage ont été programmées et mis en œuvre chaque année pour les anciens membres des cellules et des formation spécifiques pour les nouveaux membres des AUE . En 2007, c'était l'année d'achèvement pratiquement du programme, les ressources financières pour assurer les formation et recyclages commencent a êtres de plus en plus limitées, la raison pour laquelle le programme n'a pas pu être réalisé à 100%.</p> <p>Il est à remarquer que certaines expériences de confier la promotion et l'encadrement des AUE au secteur privé ont été réalisées mais sans grand succès ( Jendouba)</p>
B4	<p><b>Les leaders et les staffs des AUEs connaissent leurs responsabilités et ont les compétences nécessaires pour assumer ces responsabilités.</b></p>	<p>12</p>	<p>10</p>	<p>Au cours de la mise en ouvre du programme , les moyens ont été relativement disponibles pour assurer la formation, l'encadrement et l'appui aux AUEs. Ce n'est qu'à la fin du processus et lorsque le nombre d'associations est devenu très important , que l'Administration s'est trouvée dans l'incapacité d'assurer la formation, l'encadrement et l'appui nécessaires aux associations. Pour cela, nous pouvons conclure que la phase de promotion a été bien réussie alors que la phase de perfectionnement , nécessitant plus de moyens et la mobilisation de tous les acteurs, n'a pas eu la même attention pour pérenniser les acquis de la phase précédente.</p>

# Résultats de l'évaluation

## Module B, Niveau National

B5	Les formations en "comptabilité" (gestion financière) sont réalisées.	12	68,75 %	Vu le nombre important de AUEs , les CGDA n'ont pas eu ni les capacités ni les moyens humains et matériels pour assurer la formation et l'encadrement nécessaires et adéquats. En l'absence de l'intervention du secteur privé, les services régionaux du MF (receveurs de finances) n'arriveront pas à faire l'audit financier de tous les AUEs.
B6	Le Gouvernement assure d'une manière efficace la régulation des fédérations des AUEs et assure leur promotion/ développement selon le plan prévu.	2	0,00 %	La question de fédération des AUE a été débattu au cours du processus, mais il n' y avait pas de volonté politique pour la création de fédérations et des unions de AUEs . La stratégie de pérennisation actuellement en cours de mise en œuvre prévoit la possibilité de créer de telles Fédérations.
B7	Les AUEs sont financièrement autonomes	4	25,00 %	L'autonomie financière des AUEs d'irrigation reste loin d'être atteinte , ceci est du essentiellement à la réticence des adhérents pour le paiement des redevances d'eau , à l'absence de mécanismes et de procédures clairs pour le recouvrement de ces redevances ainsi que des dettes antérieures. La stagnation des tarifs de l'eau d'irrigation depuis 2002 dans les GPPI ( pas de volonté politique pour rehausser les tarifs et facturer l'eau à son vrai coût) a empiré la situation.

# Résultats de l'évaluation

## Module B, Niveau National

B8	un système fonctionnel de S&E fournit les éléments nécessaires pour l'évaluation des AUEs et l'amélioration de leur performances.	6	6	Cet indicateur ne reflète pas la réalité, il est vrai que le S&E est en place et que les agents des CRDA sont formés pour l'évaluation. Mais un long trajet reste à parcourir pour qu'il ait un S&E efficace (collecte et transmission des données à temps, la qualité des données, le pourcentage des PPI concernés par l'Evaluation, le retour feedback pour une prise de décision à temps),...etc. Beaucoup d'efforts ont été déployés pour assurer un bon suivi -évaluation des AUE mais jusqu'à maintenant nous n'avons pas pu trouver le modèle adéquat.
			100,00 %	
B9	Un coût réduit des opérations d'E&M et une meilleure disponibilité de l'eau pour les AUEs.	6	4	La même—remarque pour cet indicateur, il vaut mieux avoir un système qui agrège les données du niveau régional au niveau national pour éviter le double emploi et aussi les contradictions, vu que les programmes de réhabilitation sont élaborés et exécutés au niveau des régions. B09051-B09055 / IMPOSSIBLE DE LES REMPLIR CAR NECESSITENT PLUS DE TEMPS
			66,67%	
Global	Evaluation des performances de l'agence nationale d'exécution (DGGREE) dans la mise en œuvre du programme PIM/IMT	82	66	
			80,49%	

**RÉSULTATS DE L'APPLICATION  
DE MONEVA  
NIVEAU RÉGIONAL**

# RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

## MODULE A, NIVEAU RÉGIONAL

Outcomes		Score Max	Scores obtenus			Commentaires
			Kai	Monast.	Sousse	
A1	La mise en œuvre du programme PIM/IMT est appuyée par le niveau politique	2	2	2	2	La stratégie nationale de promotion des AIC a été concertée et validée par tous les acteurs concernés avant sa mise en œuvre au niveau régional
			100%	100%	100%	
A2	Le processus PIM/IMT a été institutionnalisé aussi bien pour la planification que la mise en œuvre	6	4	4	5	Au début la coordination entre les différents acteurs a été confiée au GIH qui est une commission consultative composée principalement des acteurs et intervenants dans le domaine de l'eau dans la région, mais sa dissolution avec la mise en application de la loi de l'année 2005 et son remplacement par la CROP a fait défaut.
			66,7%	66,7%	83,3%	
A3	Un plan Régional PIM/IMT est disponible et des ressources humaines et financières adéquates lui ont été allouées.	12	8	2	3	Le transfert de la gestion des PPI dans les régions de Monastir et Sousse a été réalisé par les moyens propres des CRDA et sans réhabilitation ou modernisation au sens propre du terme ( juste une remise en état), alors que le gouvernorat de Kairouan a bénéficié de plusieurs AT et de toute un programme pour la modernisation des périmètres PMH seulement, aucune action n'a été réalisée lors du transfert des GPPI.
			66,7%	20,0%	50,0%	

# RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION MODULE A, NIVEAU RÉGIONAL

Outcomes		Score Max	Score obtenu			Commentaires
			Kai	Monast.	Sousse	
A5	L'agence d'exécution fonctionne efficacement selon un nouveau organigramme (adapté aux exigences du PIM/IMT) et elle dispose d'une stratégie de mise en œuvre du PIM/IMT.	10	9	9	7	<p>Pour les trois régions cette indicateurs est satisfait vu que le transfert des PPI a été réalisé progressivement,</p> <p>Le transfert de gestion des PPI à induit une forte réduction du personnel chargé de la gestion et de l'exploitation des PPI</p>
			90,0%	90,0%	87,5%	
Global	<b>Evaluation des performances de l'agence régionale d'exécution (CRDA) dans l'exécution du programme régional PIM/IMT</b>	30	23	17	17	<p>Les performances des régions de Monastir et Sousse sont relativement faible par rapport à ceux de Kairouan , vu que le transfert de la gestion des PPI a été réalisé par les moyens des CRDA , avec une remise en état des PPI et sans AT spécifiques.</p>
			76,7%	60,7%	60,7%	

# RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

## MODULE B, NIVEAU RÉGIONAL

Outcomes		Score Max	Scores obtenus			Commentaires
			Kai	Sousse	Monast.	
<b>B1</b>	Les objectifs quantitatifs en matière de superficies à transférer aux WUAs (AUEs) ont été atteints,	12	12	12	12	Avant 2007, 100% des PI/PMH et des GPPI dans les trois régions ont été transférés aux AUEs soit sous le modèle IMT (PMH) ou PIM (GPPI).
			100 %	100%	100%	
<b>B2</b>	Les usagers de l'eau sont informés et sensibilisés sur le programme PIM/IMT,	14	14	12	12	La mise en œuvre de la stratégie de promotion des AIC (AUEs) a été accompagnée par la mise en place d'un programme de sensibilisation et d'information des usagers et de tous les intervenants et acteurs dans le domaine de gestion et d'exploitation des périmètres irrigués
			100%	85,7%	85,7%	
<b>B3</b>	Les AUEs (WUAs) sont orientées et appuyées par les unités de promotion et de suivi des AUEs,	10	9	7	8	Dès le démarrage de programme transfert, il y a eu création d'une cellule de promotion des AUEs dans chaque région pour assurer l'appui, l'assistance et l'encadrement des AUEs . Ces Cellules ont été dotées des moyens humains et matériels nécessaires de plus elles ont bénéficié d'un vaste programme de formation de formateurs (1993-1999). Après cette période les moyens humains et matériels ont été réduites progressivement, en contre partie le nombre d'AUEs n'a pas cessé d'augmenté ce qui a créé un déséquilibre entre les besoins et les ressources.
			90%	70%	80 %	

# RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

## MODULE B, NIVEAU RÉGIONAL

Outcomes		Score Max	Scores obtenus			Commentaires
			Kai	Sousse	Monast.	
<b>B4</b>	Les leaders et les staffs des AUEs(WUAs) connaissent leurs responsabilités et ont les compétences nécessaires pour assumer ces responsabilités.	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	Les faibles performances enregistrées par la régions de Kairouan sont expliquées par le nombre important des AUEs dans cette région qui compte 250 AUEs et le manque de moyens au niveau de la cellule d'une part et l'absence d'un secteur privé performant au niveau local et régional pour assurer cette fonction.
			58,3%	100%	75%	
<b>B5</b>	Les formations en "comptabilité" (gestion financière) sont réalisées.	<b>16</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	Ces performances restent acceptables vu les moyens a disposition des cellules et le nombre important des AUEs. En matière de formation et d'appui aux AUEs, l'intégration du secteur privé local et régional (petits bureau de conseils et de formation ) reste la solution à mettre en œuvre dans les prochaines années.
			75%	75%	87,5%	
<b>B6</b>	Le Gouvernement assure d'une manière efficace la régulation des fédérations des AUEs (WUAs) et assure leur promotion / développement selon le plan prévu.	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	La question de fédération des AUE a été débattu au cours du processus, mais il n' y avait pas de volonté politique pour la création de fédérations et des unions de GDA . La stratégie de pérennisation actuellement en cours de mise en œuvre prévoit la possibilité de créer de telles Fédérations.
			0,00%	0,00%	0,00%	



# RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

## MODULE B, NIVEAU RÉGIONAL

Outcomes		Score Max	Scores obtenus			Commentaires
			Kai	Sousse	Monast.	
B7	Les AUEs (WUAs) sont financièrement autonomes	4	2	2	3	Les faibles performances enregistrées sont dues à la réticence des adhérents pour le paiement des redevances d'eau, à l'absence de mécanismes et de procédures claires pour le recouvrement de ces redevances ainsi que des dettes antérieures.
			50%	50%	75%	
B8	Un système fonctionnel de S&E fournit les éléments nécessaires pour l'évaluation des AUEs et l'amélioration de leur performances.	8	6	6	6	Beaucoup d'efforts ont été déployés pour assurer un bon suivi -évaluation des AUE mais jusqu'à maintenant nous n'avons pas pu trouver le modèle adéquat.
			75%	75%	75%	
B9	Un coût réduit des opérations d'E&M et une meilleure disponibilité de l'eau pour les AUEs (WUAs).	8	7	6	8	La modernisation et/ la réhabilitation complète du système d'irrigation est une condition essentielle pour la réussite du transfert de la gestion.
			87,5%	75%	100%	
Global	Evaluation des performances de l'agence régionale d'exécution (CRDA) dans l'exécution du programme régional PIM/IMT	86	69	64	72	Comment peut-on pérenniser ce niveau de performances considéré comme élevé??
			80,2%	80%	83,7%	

**RÉSULTATS DE L'APPLICATION  
DE MONEVA  
NIVEAU LOCAL**

# RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

## MODULE C, NIVEAU LOCAL

Indicateurs		Score Max	Bled A	Chott M	Hedhlia	Commentaires
C1	L'AUE a été formellement établie	6	4	4	4	Les trois AUEs n'ont pas adopté un règlement intérieur
			66,67%	66,67%	66,67%	
C2	L'AG fonctionne correctement et efficacement selon les règlements	22	5	10	15	Ces performances sont dues à la faible participation de la femme aux activités de l'AUEs, aux faibles taux d'adhésion, au nombre limité de réunions des CA et à l'inefficacité des comité d'audit interne.
			22,73%	45,45%	62,50%	
C3	Une distribution fiable et efficiente de l'eau est assurée dans le respect de l'allocation prévue	16	15	12	10	L'efficience du réseau d'irrigation est entre 87 et 94%, avec un TEE > 90%, un bon taux d'utilisation de la capacité du système.
			93,75%	75%	71,43%	
C4	La distribution de l'eau est assurée d'une manière régulière dans le respect des tours d'eau/quotas	12	10	11	10	Les AUEs gèrent des systèmes d'irrigation fiables au niveau de service hydrauliques (Q, P) avec une entière satisfaction des bénéficiaires.
			83,33%	91,67%	83,33%	

# RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

## MODULE C, NIVEAU LOCAL

Indicateurs		Score Max	Bled A	Chott M	Hedhlia	Commentaires
<b>C5</b>	Un service de l'eau de meilleure qualité et plus efficace et une maintenance plus efficace après le transfert.	16	14	15	12	À l'exception de niveau de consommation du budget d'entretien, les trois AUEs sont formés et dotés des guides et manuels pour l'exploitation, la gestion et l'entretien des systèmes d'irrigation mis à leur disposition.
			87,50%	93,75%	75%	
<b>C6</b>	Un meilleur contrôle de toutes les activités techniques et financières après le transfert	28	25	22	24	Les budgets d'exploitation et d'entretien sont élaborés annuellement, les tarifs appliqués couvrent les charges d'exploitation et d'entretien avec des taux de redevances proches de 100% dans les trois cas.
			89,29%	78,57%	85,71%	
<b>C7</b>	Le niveau (qualité) du service fourni est amélioré après le transfert	12	6	8	10	Malgré le niveau de satisfaction des bénéficiaires, les trois AUEs n'ont pas une politique de recrutement claire basée sur des critères objectifs et non pas une stratégie de communication avec leurs bénéficiaires.
			50%	66,67%	83,33%	

# RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

## MODULE C, NIVEAU LOCAL

Indicateurs		Score Max	Bled A	Chott M	Hedhlia	Commentaires
C8	Les coûts d'E&M ont été réduits après le transfert	4	2	2	2	Les budgets d'entretien ainsi que les dépenses effectives en matière d'entretien et de maintenance des systèmes d'irrigation reste en déca des normes et ne permet pas de garantir la pérennité des systèmes d'irrigation.
			50%	50%	50%	
C9	Meilleures opportunités pour l'amélioration des performances de l'AUE après le transfert	2	2	2	2	Un grand travail reste à faire afin de mettre en place pour amené les AUEs à l'évaluation de leurs performances (la mise en place d'un système adéquat, le calcul des ratios ...etc).
			100%	100%	100%	
C10	Efficience globale de l'AUE améliorée après le transfert	0	0	0	0	
			NA	NA	NA	
Global	Evaluation des performances de l'AUE	118	83	86	89	
			70,34%	72,88%	75,42%	

# RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

## MODULE D, NIVEAU LOCAL

Indicateurs		Score Max	Bled A	Chott M	Hedhlia	Commentaires
<b>D4</b>	Les revenus des exploitants se sont améliorés	8	3	7	7	Les PPI de chott Meriam et de Bkalta font partie des PPI maraichers de Nebhana caractérisés dans production des C. maraichères d'extra-primeurs, de primeurs et d'hors saison de haute valeur ajouté.
			37,5%	87,5%	87,5%	
<b>D5</b>	Qualité des sols améliorée pour une meilleure production	4	4	4	4	La salinité du sol est suivie par les services de l'arrondissement sol des CRDA concernés. Ces périmètres n'ont pas de problèmes de drainage.
			100%	100%	100 %	
<b>D6</b>	Condition environnementales améliorées	4	0	2	4	Les deux AUEs de chott Mériam et de Hedhlia ont fait des initiatives originales en matière de collectes du plastic des serres et des emballages des produits phytosanitaires, pour cela ils ont signé des convention avec l'ANGEDE avec l'appui de l'AFD.
			0,00%	50%	100%	

# RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

## MODULE D, NIVEAU LOCAL

Indicateurs		Score Max	Bled A	Chott M	Hedhlia	Commentaires
<b>D7</b>	Charges financières réduites pour le Gouvernement (pour la gestion du périmètre).	2	2	2	2	Les charges financières pour le gouvernement ont été significativement réduites dans les trois situations.
			100 %	100 %	100%	
<b>D8</b>	La disponibilité de l'eau est améliorée	2	2	1	1	Pour les PPI de chott Meriam et Hedhlia la disponibilité en eau est conditionnée plutôt par les apports d'eau reçus au niveau du barrage Nebhana qui sont aléatoires.
			100 %	50%	50 %	
<b>D9</b>	Des meilleures opportunités pour l'emploi (local après le transfert)	4	1	3	3	Le transfert de la gestion des PPI a permis la création d'un nombre important d'emploi et la signature de contrats de sous-traitance avec plusieurs entreprises locales.
			25 %	75%	75 %	
<b>Global</b>	Evaluation globale de l'impact de l'AUE	24	12	19	21	
			50%	79,17%	87,50%	

**RÉSULTATS DE L'APPLICATION  
DE MONEVA  
LEÇONS APPRISES**



# LEÇONS APPRISES

- ✓ Avant de généraliser le système, il est nécessaire de faire encore des efforts aussi bien sur le plan de la conception du système que sur le plan son opérationnalisation à travers une application informatique (mise en place d'un programme d'appui au profit des AUEs et des agences d'exécution);
- ✓ L'expérience de la Tunisie avec les anciens systèmes de S&E des AUEs qui n'ont pas survécu, montre la nécessité de prévoir des moyens humains et matériels nécessaire et un cadre institutionnel adéquat pour garantir la durabilité du nouveau système.
- ✓ Il serait nécessaire de prévoir un projet spécifique pour l'adaptation et la réplcation de ce système ;

# LEÇONS APPRISSES

- ✓ La conception du système doit remonter de la base en veillant à une bonne sensibilisation et participation des WUAs;
- ✓ Le processus de transfert devrait être engagé dès le stade des études de faisabilité (à travers l'information/sensibilisation) et se poursuivre tout au long du cycle du Projet de manière à ce le transfert soit intégral et effectif dès les premières années d'exploitation du système d'irrigation ;
- ✓ Il est nécessaire de procéder périodiquement à l'évaluation du cadre juridique (une fois tous les 5 années, en moyenne) et procéder aux amendements nécessaires au fur et à mesure de l'évolution du processus ;

# LEÇONS APPRISES

- ✓ La durabilité (technique, socioéconomique, institutionnelle et environnementale) du processus devrait être prise en compte dès le stade de la conception et la planification du processus.
- ✓ Dans le cadre du processus PIM/IMT, il est nécessaire de prévoir une stratégie appropriées de transfert des compétences, y compris l'appui et le suivi-évaluation des AUEs («transfert des savoirs et des savoir-faire ») ;
- ✓ La viabilité financière des AUEs devrait bénéficier d'une attention particulière tout au long du processus.

**MERCI POUR VOTRE  
ATTENTION**